L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 26 DECEMBRE 1888. 62me Année

Dufour & Bonnet.
Propriétaires Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 26 DÉCEMBRE 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Six mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Achetez vos bonbons et fruits glacés, cristallisés, chez Adolphe Lemaur, à la Confiserie du Bijou Voyez l'annonce

La Colombophilie.

Il se publie, à Limoges, France, sous le titre de *La France Colombophile*, un très intéressant et très instructif journal hebdomadaire dont M. Alexandre Sorbet est directeur gérant. Nous ne pouvons résister au désir d'en reproduire un récent article qui—nous l'espérons—amènera, en Louisiane et dans d'autres Etats du Sud, la création de clubs colombophiles tels qu'il en existe en Europe :

La *France Colombophile*, tâche au but qu'elle s'est imposée, à organiser un service d'informations qui lui permettra de tenir compte à ses lecteurs de ce qui se passe dans le monde colombophile étranger.

Elle croit devoir mentionner spécialement l'intérêt que les Américains manifestent de plus en plus pour la colombophilie. Nombre de journaux des Etats-Unis après avoir publié et approuvé notre projet du Congrès de 1889 et félicité, aussi, les colombophiles parisiens, présidés par M. Bernard, se mettent à reproduire tout ce qu'ils peuvent trouver d'articles colombophiles.

C'est ainsi que le *Globe Democrat* de St Louis (Missouri), vient de publier l'article suivant extrait du *Pall Mall Gazette* dont nous donnons la traduction littérale : "En Belgique, à cette saison, de l'année — l'article du journal anglais date de 1887 — dans le moindre endroit de ce pays le sport des pigeons est en pleine activité, car c'est le moment dans lequel ont lieu les grandes courses pour ces messagers aériens. En Belgique, au moins chaque samedi, de grands convois de pigeons voyageurs attachés à la maison des voyageurs sont envoyés à de lointaines stations d'entraînement ou de course et sont mis en liberté à des heures fixées d'avance. Aussitôt que les portes sont ouvertes, l'air est épais par le vol des pigeons.

Les meilleurs voyageurs après s'être tout d'abord élevés vers le ciel, s'élancent droit dans la direction de leur demeure ; les autres décrivent un cercle avant de commencer pour trouver leur direction et alors droit en direction vers le lieu de leur séjour, qu'ils en soient éloignés de 50 ou de 500 milles.

La vanité de leur séjour, les propriétaires attendent anxieusement leurs chéris.

Pour les grandes courses, des concours aux mêts légers sont employés.

Au moment où l'oiseau arrive, et sans la perte d'un seul instant, il est pointé par deux hommes assis au club ou les coupons sont attendus pour vérifier les heures, l'arrivée et pour reconnaître l'identité des pigeons.

En Belgique, presque chaque village a sa société de pigeons et chaque ville a plusieurs sociétés de pigeons.

Quelques-uns de ces clubs sont assez sévères dans le choix de leurs membres, mais de différentes façons. La condition sociale est un important facteur dans l'acceptation ou le rejet des candidatures.

Les sociétés qui ont plus de 1000 membres dans chacun des Pays-Bas, et plusieurs ont au moins deux fois ce nombre, ont plus de 100, pendant que quelques-unes, chiffre salonnant, ne comptent que 50 membres.

Chaque propriétaire consacre beaucoup de temps et de soins aux pigeons, dans l'espoir de gagner des coupes et des prix.

Les prix sont souvent considérables, le moins qu'on puisse dire, quelle rapidité ne demandent pas pour être obtenus ces coupes et ces prix, et combien de soins et de mises les avant-toutes peuvent donner des informations au public, lorsque cela est pratiquement le télégraphe n'est pas utilisable.

Mais ce n'est pas seulement dans les airs de la course, que le bonheur procure ces petites coupes. Il est beaucoup d'opérations que le pigeon voyageur peut faire pour vous, et les exemples sont tellement nombreux que nous ne pouvons que les mentionner.

Les pigeons voyageurs sont employés par les policiers, pour annoncer de loin l'arrivée des voleurs.

Mais ce n'est pas une section de la colombophilie humanitaire qui utilise les pigeons voyageurs plus que ne le fait la presse dans beaucoup de circonstances le pigeon peut mettre le télégraphe. Il est supposé avoir cette avantage de être toujours prêt et de pouvoir être dépêché de n'importe quel point.

Dès lors ce pouvoir, cette magnétique attraction d'un lieu, attraction qui pratique le pigeon cherche au demeure en dépit de toutes les paraissant insurmontables.

Quel est cet instinct qui semble n'être connu en détail ? On fait mention d'un pigeon qui, envoyé avec beaucoup d'autres pour faire un vol, dirigé de Rome sur la Belgique, dans des conditions à travers les Alpes revint, mais au bout de deux ans. Presque tous des compagnons furent perdus.

La grande chaîne de montagnes était une barrière contre laquelle ils ne pouvaient pas lutter et ils volaient probablement désorientés dans de fausses directions.

Cet unique pigeon revenu avait été évidemment, d'après ses marques trouvées sur ses plumes, été capturé et gardé prisonnier pendant le temps nécessaire pour lui imprégner de l'instinct encore plus intelligent cela n'impliquant encore pour son logis.

Quant vint pour lui le moment de la liberté, alors, il chercha et trouva une fois encore son grenier bien connu. Un autre cas est celui d'un oiseau belge, envoyé à Newcastle sur Tyne, qui s'échappa accidentellement.

Jamais, auparavant, il n'avait traversé la mer ; mais le matin suivant il revenait à Bruxelles.

Le pigeon doit avoir cet instinct qui le rend capable d'exécuter ces tours de force ; il s'élève et cela de la manière la plus rapide.

Il doit être puissamment charpenté et avec des muscles solides, capables de résister à l'énorme effort d'un vol prolongé et devant contre les influences les plus contraires.

Il peut, par conséquent, être considéré comme l'athlète de la race des colombes et comme exactement le contraire de ces magnifiques pigeons de fantaisie qui sont faits pour être vus laissant leurs plumes pour la parade.

Plusieurs méthodes pour la transmission d'un message sont employées ; quelquefois, il est lié aux plumes de la queue, et habituellement il est écrit sur une étroite bande de papier qui est enroulée autour de la jambe et maintenu, soit par un morceau de papier gommé, soit par un fil ou un mince élastique. Le poids est infinitésimal ; le libre mouvement de l'oiseau n'est pas embarrassé, et comme les jambes sont repliées sous le corps pendant le vol, le message est à l'abri de la pluie.

Un bon pigeon "homer" rentre dans son grenier d'un seule traite ; il existe beaucoup de trappes qui sont munies d'appareil électrique par lequel un signal est donné au moment où le pigeon s'abat sur la planchette.

Dans les courses, tous les oiseaux concurrents sont marqués secrètement pour prévenir la fraude, et les marques doivent être vérifiées avant qu'un prix soit décerné.

Quand les oiseaux sont revenus, les vitesses sont calculées et ceux qui ont parcouru la distance le plus vite sont déclarés gagnants. Les vitesses de 900 à 1,000 mètres par minute pour une course de 100 milles sont tout à fait communes et 1,200 à 1,500 mètres par minute pour cette distance ont été souvent atteints, tandis qu'un chiffre d'un 1/2 mille par minute a été constaté dans les courses de 400 milles.

Pour le rachitisme, le marasme et les maux dont souffrent les enfants : **l'Emulsion de Scott**, faite d'huile de foie de morue pure et de hypophosphites, est sans égale. La rapidité avec laquelle les enfants qui en prennent gagnent de l'embonpoint des forces, est vraiment merveilleuse. Lisez ce qui suit. "J'ai fait usage de l'Emulsion de Scott dans des cas rebelles de rachitisme et de marasme et en ai obtenu les plus heureux résultats. Tous ceux qui en ont pris en ont été satisfaits.—J. M. Main, M. D., New-York.

Cette affligeante maladie les Hémorroïdes, est promptement soulagée et guérie par les Pilules d'Ayer.

Tarif pour les fêtes.

La ligne *Queen and Crescent Route*, vendra pendant les fêtes des billets d'excursion entre toutes les stations de son parcours au taux d'un prix et tiers pour l'aller et le retour les dits billets pour partir étant bons le 21, le 22, le 24 et le 25 décembre, et pour le retour jusqu'au 3 janvier. Ils seront bons aussi pour partir le 29, 30 et 31 décembre, et pour le retour jusqu'au 5 janvier. Tout le monde pourra donc aller visiter ses amis. De plus amples informations seront fournies avec plaisir aux personnes qui s'adresseront dans ce but aux agents de la ligne Queen & Crescent.

FRANCE.

NOUVELLES DIVERSES.

Une hélice perfectionnée, en France. Tout est bien loin d'être dit en matière de navigation, et surtout de propulsion des navires. Aujourd'hui, c'est l'hélice qui règne partout en maîtresse absolue, c'est le mode de propulsion préféré avec raison. "Mais, dit M. Henri de Parville, savons-nous bien en tirer tout le parti possible ? On aurait quelque droit de le demander après les expériences très intéressantes que vient de faire M. Gouilly devant la Société des ingénieurs civils.

"M. Gouilly, guidé par certaines données théoriques, a eu l'idée de faire tourner les hélices, non plus directement dans la masse d'eau, mais dans une sorte d'entonnoir dont la partie évasée regarde l'arrière du bateau. Cet entonnoir, qu'il nomme *collecteur*, est formé d'une partie cylindrique dans laquelle tourne l'hélice et d'un tronc de cône placé en arrière. Or, l'adjonction de ce simple entonnoir conduit à une conséquence remarquable. Elle augmente de plus d'un tiers, toutes choses égales d'ailleurs, la vitesse du bateau.

"Plus de mille essais, sur plus de trente hélices ont confirmé le fait. Dans un grand nombre de cas, la vitesse a été plus que doublée. M. Gouilly ne considère pas son collecteur comme un organe destiné à améliorer seulement le rendement de l'hélice, mais bien comme un organe concourant lui-même à la propulsion. C'est ce qu'il faudra voir de plus près.

Les locations sur la voie publique de Paris.

Il n'est pas de Parisien qui ne se soit demandé quel peut être le produit des locations que fait la Ville, soit sur la voie publique, soit sur les promenades.

Voici, à cet égard, quelques renseignements. Les concessionnaires du droit de placer des chaises sur les boulevards, dans les squares, etc., payent une somme totale de 77,000 francs.

La location des emplacements occupés par les chalets immenses et autres, les kiosques à journaux, rapporte annuellement 105,700 fr. Le droit de placer des tables et des chaises devant les cafés, boutiques, rapporte 830,000 francs. Les diverses Compagnies qui exploitent sur la voie publique, des voies ferrées, payent une somme totale de 21,500 francs.

Les industries exploitées aux Champs-Elysées rapportent 186,700 fr. : le Cirque d'été payé 25,000 francs, le nouveau Fémina 10,000 fr., l'ancien Fémina 11,[illegible] fr., le pavillon Ledoux 15,000 fr., le restaurant Marguéry 12,000 fr., le pavillon des Ambassadeurs 25,500 fr., l'Alcazar paye le comptoir, l'Horloge 15,100.

Si des grosses sommes nous passons aux petites recettes, nous trouvons que les petits cabinets d'aisances, au nombre de 25, rapportent une somme totale de 2,610 francs ; les théâtres de marionnettes payent 2,500 francs, 600 francs les voitures à chevres rapportent 1,100 francs. Les diverses concessions du bois de Boulogne rapportent 231,600 francs ; celles du bois de Vincennes, 55,600 francs ; celles des Buttes-Chaumont, 9,000 francs.

Pour ce qui concerne le terrain sur lequel est bâti le palais de l'Industrie, la Ville loue à l'Etat comme prix des locations annuelles, 1,200 francs. La Ville va dénoncer ce bail qui remonte à 1852.

Le marché de la Ville de Paris a donné avec aux éleveurs ou sociétés colombophiles possédant des pigeons voyageurs, qu'ils doivent, avant le 1er janvier prochain, faire à la mairie (bureau militaire), personnellement ou par l'intermédiaire d'un représentant, la déclaration du nombre de leurs colombiers, du nombre de pigeons voyageurs qui y sont élevés, et des directions dans lesquelles ils sont entraînés.

Il sera délivré, à chaque éleveur ou société colombophile, un certificat constatant cette déclaration.

Les contrevenants seront passibles des peines édictées par la loi du 3 juillet 1877, sur les réquisitions militaires.

Nouveaux travaux à la gare Saint-Lazare.

Nous trouvons, dans les journaux de Paris, du 15 décembre, les détails suivants :

Plus cela semble fini, plus ça recommence dans les travaux en cours pour la transformation et l'agrandissement de la gare Saint-Lazare. Depuis deux jours, des forgerons sont occupés à démonter, sur une longueur de 60 mètres, la grille en fer qui limite les quais du côté de la rue de Rome. On a au même temps dressé une forte palissade, qui clôt cet espace jusqu'en bordure du trottoir. Avant la fin de la semaine, les terrassiers, à leur tour, se mettront à l'œuvre et, dans quinze jours, on commencera la construction d'un nouveau bâtiment, sorte de galerie qui, se détachant du corps de bâtiment principal, ira se rajuster plus tard au pavillon neuf qui s'élève à l'angle des rues de Rome et de Saint-Pétersbourg. Pour le moment, cette nouvelle construction n'aura qu'un développement de 60 mètres, comme nous le disons plus haut.

Autre travail, déjà très avancé, et qui pique vivement la curiosité du public : c'est une construction tout en fer qui traversera la gare de part en part, partant du sinir de soutènement de la rue de Londres, en face du No 45 de cette rue, pour aller aboutir au milieu du pavillon des rues de Rome et de Saint-Pétersbourg. Ce n'est pas une passerelle devant être livrée aux piétons, comme cela se dit dans le quartier, mais bien le travail préliminaire pour l'installation de tout un système de signaux pour servir à la marche des trains, tant au départ qu'à l'arrivée.

Il y aura là des appareils électriques, des cadrans lumineux, etc. C'est également à cet endroit que se fera l'*aiguillage*, un des services importants des voies *ferrées*, et d'autant plus utile à la gare Saint-Lazare qu'elle comptera vingt-deux voies.

De curieuses expériences ont été faites, récemment, à Dijon, pour obtenir le vieillissement anticipé des vins, au moyen d'un traitement par l'électricité ; elles ont parfaitement réussi.

On annonce, de Philadelphie, qu'une des plus importantes maisons de tableaux modernes, qui achetait, chaque année, pour plusieurs millions d'œuvres d'artistes français, a suspendu ses payements.

Les pertes subies par les marchands français sont considérables.

Les mendiants à Paris.

On lit, dans un grand journal de la capitale :

La cinquième commission du conseil municipal étudie sur place,—on le sait,—la mendicité à Paris, et cherche un remède qu'elle ne trouvera jamais, du reste, pour en empêcher le développement, sinon pour la détruire complètement.

Cette commission a fait dernièrement sa deuxième visite dans les refuges où se groupent les mendiants. Elle a commencé par celui établi rue Montorgueil, 36, et connu sous le nom de la *Cave*. Là les gueux sont au nombre de cent vingt à cent cinquante, forment une association ayant à sa tête un chef qui, le soir, reçoit de chaque sociétaire le montant de la recette qu'il a faite dans la journée ; ce chef distribue les dividendes après avoir prélevé pour lui cinq pour cent sur l'argent qui lui est confié. Après la *Cave* les conseillers sont allés rue Saint-Martin, 116, où existe un bouge tout à fait répugnant. Moyennant dix centimes, les mendiants peuvent dormir là de huit heures du soir à deux heures du matin. La visite a continué par le *Père Lunette*, rue des Anglais, No 4, puis par le *Château-Rouge*, rue Galande. Nous avons déjà donné la description de ces cabarets ; mais il nous faut noter un incident qui s'est produit dans le dernier.

M. Georges Berry y a été l'objet des attentions des *dames* qui fréquentent cet établissement, et pendant que l'une d'elles le serrait de très près, le portemonnaie du conseiller municipal a disparu. Il ne l'a pas plus revu qu'il n'a retrouvé celui qu'on lui a volé l'année dernière—une dame aussi—passage de l'Opéra. Il faiint déployer quelque force pour permettre à la commission de continuer son examen.

La commission a terminé sa tournée par deux établissements de la rue du Petit Pont, numéros 13 et 6. Le premier est fréquenté seulement par de braves gens sans travail. Le second était fermé et on a refusé d'ouvrir aux conseillers municipaux.

Un nouveau wagon.

Le nouveau wagon de première classe, expérimenté sur la ligne de Lyon, peut s'ouvrir soit de l'extérieur, soit de l'intérieur.

Cette innovation sera certainement accueillie avec joie par les voyageurs, à qui elle évitera les courants d'air causés par l'abaissement de la vitre nécessaire jusqu'ici pour atteindre les poignées extérieures, et les taches produites par le contact des mains et des vêtements avec la paroi des wagons. L'innovation en question a été obtenue d'une manière très simple.

A l'intérieur de chaque portière, on a placé une poignée et un loquet qui se manœuvrent comme ceux de l'extérieur et tournent en même temps qu'eux. C'est le système employé dans toutes les portes.

C'est si simple, on le voit, très facile à trouver : voilà sans doute pourquoi on a cherché si longtemps.

L'œuvre de la tuberculose, à la fête de laquelle se trouve M. le professeur Verneuil, a reçu de M. Jules Lebaudy, un don de 10,000 fr. La souscription atteint le chiffre de 74,656 fr.

On sait qu'elle a pour but la création, d'un fonds d'encouragement pour les études sur la guérison de la tuberculose.

Un émule de Gargantua.

Un jeune soldat du 117e de ligne, en garnison au Mans, vient de faire, à la suite d'un pari, le petit lunch suivant : en moins de quarante-cinq minutes, il a mangé un mètre de boudin pesant trois livres et un demi kilogramme de pain ; de plus, il a bu quatre bouteilles de cidre, un demi-litre d'eau-de-vie, trois cafés et une menthe à l'eau.

Le parti n'est peut-être pas très intelligent, mais le fait est assez curieux, et il est passé, nous le répétons, au Mans. Ne pas confondre avec Tarascon. Le fait est absolument authentique.

Le fusil Lebel au Havre.

Les soldats du 129e de ligne, en garnison au Havre ont reçu le fusil nouveau modèle du système Lebel.

L'armement de la troupe avec le nouveau fusil se poursuit, d'ailleurs, méthodiquement. Les soldats du 2me de ligne, en garnison à Evreux, ont aussi touché le fusil Lebel.

La chapelle expiatoire.

A sa réception au quai d'Orsay, M. Goblet, en priant l'ambassadeur d'Autriche de transmettre à son souverain les compliments de M. Carnot à l'occasion du jubilé quarantenaire de l'empereur, a profité de cette circonstance pour dire à M. le comte Hoyos que le vœu émis par le Conseil général de la Seine, pour la démolition de la chapelle expiatoire, ne sortira pas des cartons de l'Hôtel de Ville. Il a ajouté : "Aucun ministre des affaires étrangères ne donnerait son approbation à un projet aussi insensé.

Incendies dans le département de l'Eure.

Encore deux incendies à signaler dans le département de l'Eure. Le premier s'est déclaré à Saint-Laurent du Tencement, dans un vaste corps de bâtiment appartenant à M. Goujon et comprenant une écurie, une grange, une fromagerie, une laiterie et un hangar.

On n'a eu que le temps de sauver un cheval, des voitures et les harnais, et on a dû se borner à préserver un fournil voisin. Le bâtiment incendié a été complètement détruit avec ce qu'il contenait : 3,050 bottes de foin et de luzerne, 150 boisseaux de pommes, 80 boisseaux de betteraves, divers objets et outils d'agriculture, une bâche et une douzaine de sacs.

Les pertes, évaluées à 2,[illegible]70 fr., sont couvertes par une assurance.

Le second sinistre a éclaté, à Beaumont. Une meule de 1,200 gerbes de blé, appartenant à M. Hippolyte Glacon, cultivateur à Launay-Bigards, a été la proie des flammes. La perte, couverte par une assurance, est évaluée à 1,200 francs.

Un individu étranger au pays ayant été aperçu sur la route au moment où le feu a pris naissance, les soupçons se sont immédiatement portés sur lui, et il a été arrêté. C'est un nommé Louis Barré, tailleur de pierres, originaire de Chantenay (Loire-Inférieure).

Les hôpitaux et l'Université de Bordeaux font une perte irréparable en la personne de M. le docteur Georges Poinsot, ancien professeur agrégé à la Faculté de médecine, chirurgien des hôpitaux, enlevé à l'âge de trente-neuf ans par une encéphalite mortelle.

Travailleur infatigable, il produisit en moins de quinze années une œuvre considérable. On lui doit une quantité prodigieuse de mémoires de tout genre, de travaux de toute nature, dans lesquels éclatent l'esprit scientifique, le jugement éclairé, la finesse d'observation qui le caractérisaient.

—On annonce la mort de M. Cheneau, avocat distingué du barreau de Bordeaux.

M. Carl Jacobsen, à la suite de l'exposition des artistes français qu'il a organisée, cette année, à Copenhague, a fait pour deux cent mille francs d'acquisition, quatre-vingt mille francs de peinture et cent vingt mille francs de sculpture.

Parmi les peintres choisis, par ce nouveau Mécène, nous citerons : Bastien, Lepage, Montenard, Lhermitte, Courant, Dauphin, Eliot, Adam, Feyen. Du côté des sculpteurs : Dubois, Chapu, Falguière, Mercié, Delaplanche, Barrias, Fremiet, Cain, Chaplain, Roty, Saint-Marceaux, Carlès.

M. Carl Jacobsen a, en outre, commandé au peintre danois Kroger un tableau qui représentera le comité franco-danois qui était placé sous la présidence d'honneur de M. Pasteur et sous la présidence effective de M. Antoine Proust.

—A l'hôtel Drouot on a vendu trois œuvres importantes de Jacquet. Ces trois tableaux ont produit 10,500 francs. Une importante composition, le *Joueur de flûte*, a été payée 6,600 francs, le *Pillage*, 2,15 0 francs, et *Zaïre*, pastel, 1,750 francs.

Une concierge, qui connaît le langage des sourds-muets, disait à l'une de ses amies :

—Le second, mon sourds-muets, qui s'étaient pris de querelle, (se sont dit, par gestes, des choses.... oh ! mais des choses !....

—Pas possible !

—Je les ai entendus.... de mes yeux !

Le président se plaignant :

—Vous m'accusez le prévenu de vous avoir volé un mouchoir ?

—Oui, mon président, à preuve que voilà le pareil.

—Ce n'est pas un motif, car moi aussi j'en ai un tout semblable dans ma poche.

Le plaignant d'un air convaincu :

—C'est bien possible, car il m'en manque deux !

Espagne.

Le *Temps* du 12 décembre :

Le ministère espagnol reconstitué s'est présenté hier aux Chambres. Les conservateurs avaient jugé bon de s'effacer pour laisser s'ouvrir, grâce aux dissentiments internes des libéraux, la crise dont ils comptaient profiter.

A cette heure, leur calcul est en partie justifié, en partie déçu. Le cabinet a succombé, et si M. Sagasta a réussi à le faire renaître de ses cendres, comme un phénix, il n'a pu lui rendre la force, l'énergie, les vastes pensées et les longs espoirs. Toutefois, l'opposition conservatrice n'a pu encore recueillir l'héritage qu'elle guigne depuis si longtemps. Au palais, la régente n'a pas fait mine de songer à saisir l'occasion pour donner congé à ses conseillers libéraux et se jeter dans les bras—ès M. Canovas del Castillo et de ses amis.

Un peu de mauvaise humeur s'est donc joint à un très vif désir d'exposer sans retard la faiblesse congénitale du nouveau ministère Sagasta pour engager la droite à partir en guerre. Ses orateurs ont repris la question des manifestations hostiles auxquelles M. Canovas a été en butte à Saragosse, Séville et Madrid.

On avait quelque lieu de croire cet incident enterré. Il n'est jamais agréable à un homme politique, eût-il les allures et la hauteur de dédain de M. Guizot, de porter à la tribune les preuves indéniables de son impopularité. M. Canovas del Castillo a eu cette grandeur d'âme,—il est vrai, pour attaquer le ministère et lui reprocher de n'avoir pas su faire son devoir.

M. Sagasta n'a pas eu grand'peine à se disculper. Ce n'est pas de ce côté que lui viendront les grosses difficultés. Ce qu'il craint le plus, ce sont ses amis et leurs divergences inconciliables. Il a trois caps à doubler : le suffrage universel, les réformes militaires, les lois de finances, et son équipage ne s'entend ni sur la route à suivre, ni sur la carte et la boussole à consulter, ni même au fond sur le pilote à mettre au gouvernail. Un miracle seul, dans ces conditions, l'amènerait à bon port.

Un vol de 1,250,000 francs en billets de banque a été commis à la Caisse des dépôts de Madrid. L'auteur de ce vol n'a pas encore été découvert. Plusieurs arrestations ont été opérées, et notamment celle du serrurier de l'établissement.

Belgique.

Nous trouvons la dépêche suivante dans la *Gazette de France* :

Bruxelles, 12 décembre.

La première chambre de la Cour d'appel de Bruxelles s'est prononcée, aujourd'hui, sur la demande formée par Mlle Popelin pour être admise à prêter le serment qui doit lui permettre d'exercer la profession d'avocat.

Par un arrêt fortement motivé, la Cour s'est prononcée contre cette demande.

Parmi les attendus, je relève le suivant :

"Attendu que cette demande ne saurait être admise, parce que la loi qui nous régit, d'accord avec nos mœurs, n'admet pas que la femme exerce la profession d'avocat ;

"Que sa place dans la société lui impose des devoirs peu conciliables avec l'exercice de la profession qu'elle rêve, du reste ni les lois, ni les forces, ni les aptitudes nécessaires pour l'exercer ;

"Que le législateur moderne, qui, sous l'empire des mêmes motifs, refuse à la femme frappée de stérilité le droit de faire sans l'assentiment de son mari, ne saurait admettre qu'elle puisse faire pour autrui ce qui lui est interdit pour elle même."

Une émule de M. Chevreul.

Mme Fourtagnon vient de s'éteindre à Mamers, près Saint Calais (Sarthe). Cette vénérable femme, venant d'entrer dans sa cent huitième année.

Elle n'était mariée qu'à 1810.

Deux amis se rencontrent :

—Eh ! ma, ce cher Bidonniat. Cela va mieux, il paraît ?

—Mais oui, comme vous voyez.

—Et qu'est ce qui vous a soigné ? c'est un homœopathe ?

—Non, c'est un *rouge*, Gigon.

COMME J'AI SOUFFERT

Pendant dix-sept ans d'une maladie de peau. Je ne pouvais ni marcher ni se'habiller. Je n'avais qu'une plaie de la tête aux pieds. Je me suis guéri en huit semaines en employant les remèdes "Cuticura."

A l'âge de trois ans une éruption me prit, bientôt elle devint comme un eczéma, apportant avec elle des douleurs intolérables. Il m'était impossible de dormir, ma peau me prenait autant que possible, et mes jambes étaient couvertes de plaies. Mes bras étaient tellement enflammés, il m'était impossible de me servir. Ma mère était obligée de me soulever, et nous avions trois visites de médecins, mes membres devinrent inertes et il me fut impossible de m'en